

Termes de référence

Responsable du suivi et de l'évaluation (S&E)

Programme pour l'économie bleue et la résilience des zones côtières d'Afrique de l'Ouest (WACA +) — Phase 1

République de Mauritanie — Unité de mise en œuvre du projet (UIP)

1. Contexte et aperçu du programme

Le Programme pour l'économie bleue et la résilience des zones côtières d'Afrique de l'Ouest (WACA+) est un programme régional financé par la Banque mondiale. Il vise à renforcer la résilience des zones côtières d'Afrique de l'Ouest et à promouvoir le développement de l'économie bleue. La première phase concerne deux pays : la République de Mauritanie et la République du Bénin. Le programme s'articule autour de trois objectifs stratégiques : le développement économique, la protection de l'environnement et l'inclusion sociale.

En Mauritanie, le programme est mis en œuvre par l'Unité de mise en œuvre du projet (UMP) rattachée au ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) . Le Comité national de pilotage, présidé par le ministère des Affaires économiques et du Développement, assure un pilotage stratégique de haut niveau. L'UMP s'appuie sur le cadre institutionnel établi dans le cadre du projet WACA ResIP précédent et le développe .

Le programme est structuré autour de quatre composantes :

- **Composante 1 — Renforcement de la gouvernance et des institutions** : Soutient les capacités institutionnelles, les cadres de gestion côtière, la production de connaissances et la planification intégrée des investissements côtiers.
- **Composante 2 — Renforcement de la résilience côtière** : Finance les investissements physiques dans la stabilisation du littoral, la restauration des écosystèmes et les infrastructures naturelles.
- **Composante 3 — Faciliter le développement économique côtier** : Soutient le développement des MPME, l'accès au financement, les subventions de contrepartie et la croissance du secteur privé dans l'économie bleue, avec un accent particulier sur le secteur de la pêche.
- **Composante 4 — Gestion de projet nationale** : Couvre les opérations de l'unité de mise en œuvre du projet, la gestion fiduciaire, le suivi et l'évaluation, ainsi que la gestion des risques environnementaux et sociaux. Le responsable du suivi et de l'évaluation est un membre clé de l'équipe de la composante 4.

L'objectif de développement du programme (ODP) est de renforcer la résilience de certaines zones côtières d'Afrique de l'Ouest et de promouvoir le développement de l'économie bleue.

2. Objectif du devoir

Le/La chargé(e) du suivi et de l'évaluation est responsable de la mise en place, de la gestion et de l'amélioration continue du système de suivi et d'évaluation des résultats du programme en Mauritanie. Il/Elle veille à ce que l'unité de mise en œuvre du programme (UMP) produise des données actualisées, précises et désagrégées sur tous les indicateurs de résultats intermédiaires et de niveau opérationnel primaire (PDO) ; respecte les exigences de la Banque mondiale en matière de rapports ; assure la coordination avec l'unité de gestion régionale (UGR) de l'unité de gestion de l'environnement de l'Ouest (UGEO) concernant la comparabilité des données à l'échelle du programme ; et appuie la prise de décision de la direction grâce à des analyses et des rapports fondés sur des données probantes.

3. Cadre de résultats et indicateurs

Le/la chargé(e) du suivi et de l'évaluation est responsable du suivi et du compte rendu de tous les indicateurs du cadre de résultats WACA+ Mauritanie, tel qu'établi dans le document d'évaluation du projet (DEP). Les données de référence doivent être établies d'ici **juin 2026**. Les indicateurs clés sont les suivants :

Indicateurs de niveau PDO (Mauritanie)

Indicateur	Situation de référence (juin 2026)	Objectif (novembre 2031)
Paysages marins faisant l'objet d'une conservation renforcée et/ou d'une gestion durable (Hectares)	19 900 ha	83 300 ha
Personnes bénéficiant d'une résilience accrue des systèmes terrestres et aquatiques (Nombre)	207 905	678 805
Création de plus d'emplois et d'emplois mieux rémunérés (Nombre)	3 416	11 630

Indicateurs de résultats intermédiaires (par composante)

Composante 1 — Gouvernance et institutions

Indicateur	Ligne de base	Cible
Personnes bénéficiant du renforcement des capacités (Nombre)	849	17 260
Produits de connaissances produits (Nombre)	0	30
Plans d'investissement côtiers intégrés à la dimension régionale (Nombre)	0	1

Composante 2 — Résilience côtière

Indicateur	Ligne de base	Cible
Littoral restauré et stabilisé (kilomètres)	51,50 km	60,50 km

Superficie des écosystèmes naturels bénéficiant de mesures de restauration (Hectares)	245 ha	4 695 ha
---	--------	----------

Composante 3 — Développement économique côtier

Indicateur	Ligne de base	Cible
Personnes ayant accès au capital (Nombre)	0	8 055
Entreprises ayant recours au financement par emprunt (Nombre)	0	260
MPME et organisations de producteurs bénéficiant d'un soutien technique (Nombre)	0	1 850
MPME détenues par des femmes ayant accès à de nouveaux financements/produits (%)	0%	40%

Composante 4 — Gestion de projet nationale

Indicateur	Ligne de base	Cible
Bénéficiaires satisfaits de la mise en œuvre et des activités du projet (%)	0%	75%

Toutes les données relatives aux bénéficiaires doivent être collectées et communiquées sous forme désagrégée par **sexe, groupe d'âge (jeunes/adultes) et type d'entreprise (dirigée par des femmes/dirigée par des jeunes)**, conformément aux exigences du cadre de résultats du PAD.

4. Responsabilités et tâches

Le/la chargé(e) du suivi et de l'évaluation exercera les fonctions suivantes sous l'autorité du/de la coordinateur(trice) de projet :

4.1 Cadre de résultats et établissement de la situation de référence

- Mettre en œuvre les indicateurs du cadre de résultats énumérés dans la section 3 des termes de référence en élaborant des protocoles détaillés de collecte de données, en définissant les sources de données et en attribuant les responsabilités de collecte de données au sein de l'unité de mise en œuvre et parmi les partenaires de mise en œuvre.
- Établir toutes les données de référence d'ici juin 2026 en utilisant, le cas échéant, des enquêtes, des données administratives et des rapports des partenaires.
- Élaborer et documenter les méthodologies pour chaque indicateur, en assurant la cohérence et la reproductibilité d'une période de reporting à l'autre.

4.2 Système d'information de gestion de programme (SIG)

- Assurer l'administration principale du **système d'information de gestion du programme (SIG) de l'unité de mise en œuvre du programme (UMP)**, qui est la plateforme centrale de suivi de tous les indicateurs de résultats du programme WACA+.

- Soumettez toutes les données des indicateurs de la Mauritanie dans le SIG sur une **base semestrielle** , conformément aux cycles des missions de supervision de la Banque mondiale.
- Lorsque le SIG n'est pas encore harmonisé avec les indicateurs WACA+, le responsable du suivi et de l'évaluation créera un SIG provisoire à partir de Microsoft Excel ou d'un logiciel similaire pour documenter et archiver les données pertinentes.
- Garantir la qualité, la cohérence et la mise à jour en temps voulu de toutes les données saisies dans le système d'information de gestion ; effectuer régulièrement des exercices de validation des données.
- Coordonner avec l' **Unité de gestion régionale (UGR) de l'UMEA** pour s'assurer que les données nationales sont harmonisées et comparables aux normes de rapport à l'échelle du programme.

4.3 Systèmes fiduciaires et d'approvisionnement

- Coordonner avec le spécialiste de la gestion financière (GF) pour s'assurer que les données sur les progrès physiques et financiers sont alignées et que les données de suivi et d'évaluation sont disponibles pour la préparation des **rapports financiers intermédiaires (RFI) semestriels non audités** soumis à la Banque mondiale.

4.4 Données sur le genre, la jeunesse et l'inclusion sociale

- Concevoir et mettre en œuvre des outils de collecte de données (enquêtes, groupes de discussion, formulaires administratifs) qui recueillent systématiquement des informations désagrégées par sexe, âge et type d'entreprise.
- Suivre et rendre compte des indicateurs spécifiques au genre, notamment la part des MPME détenues par des femmes ayant accès au financement et le pourcentage de bénéficiaires féminines satisfaites de la mise en œuvre du projet.
- Collaborer avec le spécialiste du développement social pour assurer la cohérence entre le suivi des mesures de protection sociale et les données relatives aux résultats des programmes.

4.5 Suivi du mécanisme de règlement des griefs (MRG)

- Intégrez un rapport sur les performances de GRM (nombre de cas, taux de résolution, temps de résolution moyen) dans tous les rapports d'avancement.

4.6 Surveillance des garanties environnementales et sociales (E&S)

- En coordination avec le spécialiste de l'environnement et le spécialiste du développement social, suivre la mise en œuvre du **plan d'engagement environnemental et social (PEES)** , y compris les échéanciers des engagements juridiques (par exemple, le recrutement d'un spécialiste de l'environnement dans les 6 mois suivant la date d'entrée en vigueur).
- Incorporer les données de performance E&S dans les rapports de mission de supervision et les rapports d'avancement.
- Surveiller et documenter les données sur les émissions de GES des entreprises soutenues dans le cadre du volet 3, en coordination avec l'entreprise spécialisée qui gère le programme d'accélération des PME.

4.7 Rapport

Veillez préparer les rapports obligatoires suivants, en français et/ou en anglais selon les besoins :

- **Rapports d'activité mensuels** : Brèves mises à jour narratives sur les activités de suivi et d'évaluation, l'état de la collecte de données et les problèmes rencontrés.
- **Rapports trimestriels d'avancement** : Mises à jour détaillées des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de résultats pour la période, y compris l'analyse des écarts et les mesures correctives proposées.
- **Données d'entrée IFR semestrielles** : Tableaux de données et descriptions des progrès physiques à l'appui de la préparation des IFR par le spécialiste FM.
- **Rapports annuels** : Des rapports d'étape complets couvrant toutes les composantes, la performance des indicateurs, les données GRM, la conformité environnementale et sociale et la performance fiduciaire, à soumettre au Comité directeur national et à la Banque mondiale.
- **Rapport d'évaluation à mi-parcours (REM)** : Rapport analytique complet évaluant les progrès accomplis vers l'objectif de développement durable (ODD), identifiant les obstacles à la mise en œuvre et formulant des recommandations pour rectifier le tir. Date cible : environ 2,5 ans après la date d'entrée en vigueur.
- **Évaluation de fin de projet** : Rapport final évaluant la réalisation des objectifs au niveau de l'ODP, les leçons apprises, les considérations de durabilité et les recommandations pour la phase 2 ou les programmes successeurs.
- **Documents du comité de pilotage** : Tableaux de données, tableaux de bord et supports de présentation pour chaque réunion du comité de pilotage national.

4.8 Renforcement des capacités et gestion des données

- Former le personnel de l'unité de mise en œuvre du projet et les partenaires de mise en œuvre aux outils de collecte de données de suivi et d'évaluation et aux exigences en matière de rapports.
- Développer et maintenir une base de données de projet centralisée et sécurisée couvrant tous les indicateurs, les données sur les bénéficiaires, les enquêtes de terrain et les rapports.
- Concevoir et diffuser des outils de collecte de données (papier et numériques) adaptés aux conditions de terrain en Mauritanie, y compris dans les contextes des communautés côtières et de pêche.
- Effectuer des évaluations régulières de la qualité des données et des visites de vérification sur le terrain.

4.9 Coordination régionale

- Participer aux réunions de coordination du suivi et de l'évaluation au niveau du programme convoquées par l'unité de gestion des ressources (UGR) à l'université WAEMU.
- Soumettez les données mauritaniennes au format et selon le calendrier établis par l'UMR.

- Partager les enseignements tirés, les défis méthodologiques et les bonnes pratiques avec les homologues en matière de suivi et d'évaluation au Bénin et dans les autres pays participant au programme.

5. Livrables et calendrier

Livrable	Date limite
Rapport initial : plan de travail de suivi et d'évaluation, méthodologies de collecte de données et outils	Dans les 60 jours suivant le début du contrat
Données de référence établies pour tous les indicateurs PDO et intermédiaires	Juin 2026
GRM établi et opérationnel	Dans les 12 mois suivant la date d'entrée en vigueur
Rapports d'étape trimestriels	Dans les 30 jours suivant la fin de chaque trimestre
Données IFR semestrielles	Dans les 45 jours suivant la fin de chaque semestre
rapports annuels d'étape	Dans les 60 jours suivant la fin de chaque année
Rapport d'examen à mi-mandat et ensemble de données	Environ 2,5 ans après la date d'entrée en vigueur
Rapport d'évaluation de fin de projet	Au plus tard 6 mois avant la clôture du projet (mai 2031)

6. Ligne hiérarchique et coordination

Le/la chargé(e) du suivi et de l'évaluation relève directement du/de la **coordinateur(trice) de projet** de l'unité de mise en œuvre du projet en Mauritanie. Il/elle travaille en étroite collaboration avec :

- **Spécialiste en gestion financière** : Pour la préparation des rapports financiers initiaux et le rapprochement des progrès financiers et physiques.
- **Spécialiste environnemental** : Pour le suivi de la mise en œuvre et les données environnementales et sociales.
- **Spécialiste du développement social** : pour la gestion des GRM, les données sur le genre et l'engagement des bénéficiaires.
- **Spécialiste du développement du secteur privé** : Pour le volet 3 : données sur les PME et l'emploi.
- **RMU à WAEMU** : Pour la coordination des systèmes d'information de gestion au niveau du programme et la comparabilité des données.

7. Qualifications et expérience requises

Éducation

- Master (BAC+5) ou équivalent en statistiques, économie, politiques publiques, études du développement, gestion de projet, ingénierie ou dans un domaine connexe avec une forte composante quantitative.

Expérience professionnelle requise

- Minimum de **5 ans** d'expérience professionnelle dans le suivi et l'évaluation de projets ou de programmes de développement.
- Expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de cadres de résultats, de systèmes de collecte de données et de tableaux de bord de performance.
- Expérience en matière de collecte et de communication de données ventilées par sexe.
- Maîtrise de la gestion de bases de données et de l'analyse quantitative des données.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en **français** .

Qualifications souhaitées

- Expérience en matière de suivi et d'évaluation **des projets financés par la Banque mondiale** , y compris une bonne connaissance des exigences de la Banque mondiale en matière de rapports (IFR, ISR, cadres de résultats).
- Connaissance des systèmes d'information de gestion de programmes et des plateformes de collecte de données numériques (par exemple, KoBoToolbox , ODK ou équivalent).
- Connaissance du **système d'approvisionnement STEP** et/ou de la **plateforme FundsChain** .
- Expérience dans les programmes de gestion côtière, maritime, des pêches ou des ressources naturelles.
- Connaissance des **procédures d'approvisionnement nationales et de la Banque mondiale** .
- Maîtrise professionnelle de l'**anglais** (en plus du français obligatoire).
- Expérience de travail sur des programmes présentant des classifications de risque environnemental et social élevées, y compris la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Compétences et aptitudes

- Solides compétences analytiques et de résolution de problèmes.
- Souci du détail et engagement envers la qualité des données.
- Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais serrés.
- Esprit d'équipe, excellentes aptitudes relationnelles et capacité à travailler dans des environnements multiculturels.

- Maîtrise des logiciels bureautiques standards (Word, Excel, PowerPoint) et des outils statistiques.
-

8. Durée du contrat

Le contrat initial est d'une durée de **12 mois** , renouvelable annuellement sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances. Le poste devrait se poursuivre pendant toute la durée de la mise en œuvre de la phase 1 du projet, jusqu'à sa clôture en **novembre 2031** , sous réserve des performances et de la disponibilité des financements.

9. Critères d'évaluation

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

Critère	Poids
diplômes	15%
Expérience générale en suivi et évaluation (années et pertinence)	25%
Expérience avec des projets financés par la Banque mondiale	20%
Compétences techniques (systèmes de données, données sur le genre, GRM)	25%
Compétences linguistiques (français obligatoire ; anglais un atout)	10%
performance en entretien	5%